

## RÉSUMÉ

Le présent document est une évaluation de la performance du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FSC) de l'OSCE, de son rôle dans la sécurité en Europe et de ses possibilités pour l'avenir. Il commence par un bref exposé sur la signification de la fin de la Guerre froide pour la sécurité en Europe et sur les changements de la notion de la sécurité survenus dans ce contexte. Il fait ensuite un examen du rôle de l'OSCE face aux défis de la période examinée, notant que les points forts de l'organisation qui pourraient mis au service de l'instauration d'une sécurité commune – entre autres points forts, et non des moindres, le caractère inclusif de sa composition. Il passe ensuite à un exposé sur les origines, l'objet et les activités du FSC au sein de l'OSCE. À son établissement, le FSC avait un mandat en trois volets : le contrôle des armements et le désarmement, le dialogue sur la sécurité et la prévention des conflits. Pendant ses six premières années d'existence, ses activités se sont inscrites dans quatre catégories générales : harmonisation des obligations (p. ex. entre le Document de Vienne et le traité FCE), élaboration d'un code de conduite sur la sécurité, négociations sur le désarmement et élaboration de nouvelles mesures de renforcement de la confiance dans la région (et les sous-régions). Par contre, la partie de son mandat concernant le dialogue sur la sécurité « orienté vers des buts » est resté de loin inachevée.

Le temps ayant passé et des progrès considérables ayant été accomplis dans certains aspects clés du programme (p. ex. les négociations « orientées vers des buts », portant essentiellement sur des mesures visant à créer la confiance entre les États, et la formulation d'un code d'éthique), le FSC a cherché à s'insérer dans les efforts déployés pour s'attaquer à de nouvelles questions connexes telles que le contrôle des armements dans les sous-régions, l'instauration de la confiance entre ces dernières et la prolifération des armes légères.

Le document examine aussi l'évolution du contexte de la sécurité. Il fait observer que les questions militaires occupent de moins en moins de place dans la sécurité en Europe et que les défis nouveaux et pas si nouveaux (guerres civiles, maintien de la paix à la fin des conflits, prévention des conflits, aspect sécurité de la transformation politico-économique des anciens États communistes, migration, terreur, prolifération des armements et crimes transnationaux) se multiplient. Le FSC a joué un certain rôle dans les domaines de la non-prolifération des armements et de la prévention des conflits, bien que son statut de centre de liaison pour ces questions soit contesté par de nombreuses autres entités à l'intérieur ou à l'extérieur de l'OSCE. Bref, il y a un écart flagrant entre les aspects interétatiques et militaires qui ont toujours été au coeur des activités du FSC et le nouveau programme de sécurité en Europe. Ce constat, auquel s'ajoute le fait que l'organisation a achevé bon nombre de tâches dont elle était chargée, soulève des doutes quant à l'utilité du Forum. Ces doutes se trouvent aggravés par la multiplication des institutions qui s'occupent de questions de sécurité mineures et majeures en Europe et par les possibilités de chevauchement et de dédoublement qui en résultent.

Le document relève ensuite la pertinence du deuxième objet du FSC (dialogue orienté vers des buts) en ce qui concerne de nombreuses questions particulières au programme de sécurité européen de l'après-guerre froide, comme les guerres civiles et la souveraineté. Or, cette fonction